



## Médecin au sein de la MDPH à mi-temps (2 postes) - H/F

Référence : 24-0375

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Médecins territoriaux

✓ Grade : Médecin territorial hors classe

## Présentation de la collectivité, de la direction et du service

La MDPH contribue à la mise en oeuvre et au développement de la politique en faveur des personnes handicapées telle que définie par la loi du 11 février 2005, en exerçant une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil des personnes handicapées et de leur famille, d'évaluation de la situation de handicap et de l'accès aux droits de l'utilisateur ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Elle met en place et organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire, de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), et gère un fonds départemental de compensation du handicap (FDC).

## Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Evalue la situation de handicap, identifie les besoins en compensation et propose une réponse en fonction du projet de vie de l'utilisateur ou l'usagère, conformément à la réglementation en vigueur et participe à l'élaboration du plan de compensation du handicap.

Contribue à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques en faveur des Personnes Handicapées en apportant une compétence médicale dans le traitement des demandes d'accès aux droits des personnes handicapées.

- Participer à l'évaluation globale de la situation de la personne handicapée au sein de l'équipe pluridisciplinaire dans le respect de la confidentialité et des règles du secret médical :
  - Évaluer les déficiences et incapacités de la personne en situation de handicap sur la base des textes en vigueur
  - Réaliser des évaluations médicales : évaluation sur dossiers, entretien des usagers ou usagères et des familles, examen clinique, recueil des éléments médico-psycho-socio-professionnel ou scolaire, avec rédaction d'une synthèse reprenant ces données
  - Travailler en concertation avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire
  - Définir les compétences ou les professionnels à mobiliser en fonction de la nature de la demande et du type de handicap de la personne

- Sous réserve de l'accord de la personne (ou représentant), faire le lien avec les praticiens libéraux et les médecins des établissements de soin ou d'autres structures en rapport avec les situations individuelles
- Préparer et présenter les dossiers examinés par la Commission départementale des droits et de l'autonomie (ainsi que selon les besoins, au comité de gestion du fonds départemental de compensation ou tout autre commission en charge de situation individuelle), en concertation avec le chef ou la cheffe de service
- Recueillir et saisir les informations médicales codées dans un cadre épidémiologique ou de service et être le garant ou la garante de ce codage dans le respect du cadre administratif et réglementaire
- Participer aux réunions de fonctionnement internes et aux réunions externes
- Participer à des actions de formation, de présentation ou de représentation de la MDPH (auprès des partenaires, associations, professionnels ESMS...)
- Représenter la MDPH aux audiences du Tribunal de l'incapacité ou du Tribunal administratif dans le cadre de la gestion des recours contentieux
- Assurer ses missions de manière transverse en tant que de besoins au sein de la MDPH
- Apporter des conseils techniques aux agents de la MDPH

#### Déplacements :

- Département Haute-Garonne

#### Informations complémentaires :

- **1 poste vacant à mi-temps (titulaire)**
- **1 poste en CDD à mi-temps**
- Trois organisations de temps de travail proposées : 41.25h/semaine (60 jours de repos annuels) ou 39h/semaine (48 jours de repos annuels) ou 37,5h/semaine (40 jours de repos annuels).
- Possibilité de télétravail
- Participation au transport : prise en charge à 75% des coûts des abonnements aux transports collectifs et/ou à un service public de locations de vélos.
- Participation mutuelle, prévoyance.
- Prestation sociales, crèche (chèques vacances, prestations enfants...)
- Crèche du Conseil départemental "Les p'tits bouts du 31"
- Prime de 815,91EUR net versée en mai et en novembre (x2) (*calculé au prorata en fonction de votre arrivée*)
- Chèque déjeuner (18 tickets par mois)

#### Processus de recrutement :

1. Analyse et présélection des candidatures
2. Convocation à l'entretien de recrutement & Réponses négatives aux autres candidats
3. Jury de recrutement au sein de la MDPH
4. Reprise d'ancienneté / Simulation de salaire
5. Décision d'embauche
6. Intégration du collaborateur

# Profil recherché

Savoirs :

- Maîtrise du domaine de la santé et santé publique
- Connaissance de l'environnement administratif, institutionnel et politique
- Connaissance du respect de la déontologie du métier
- Maîtrise du cadre légal et réglementaire médico-social en rapport avec son champ de compétence (handicap)
- Maîtrise des dispositifs d'aide sociale et acteurs médico-sociaux et éducatifs
- Connaissance des matériels et techniques de compensation du handicap

Savoir-faire opérationnels :

- Evaluer et accompagner les personnes en situation de vulnérabilité
- Prendre en compte et s'adapter aux évolutions sociales, médicales, législatives, réglementaires et institutionnelles
- Mener des actions d'information, de prévention et de promotion de la santé individuelles et/ou collectives
- Réaliser des entretiens et examens cliniques individuels et/ou familiaux
- Travailler en partenariat dans le cadre des réseaux professionnels
- Travailler en équipe, transversalité, partenariat et/ou équipe pluridisciplinaire

Niveau de formation/diplôme : Docteur en médecine

Expérience : Expérience dans le champ du handicap appréciée